



ANIÈRES

côté ANIÈRES

Plan climat communal

PAGE 5

Finances communales

PAGE 8

Projets et réalisations

PAGE 10

Rétrospective

PAGE 16

Agenda

PAGE 33

ÉDITO	3
HOMMAGE	4
THÈME	5
PLAN CLIMAT COMMUNAL	5
LA VIE POLITIQUE	8
FINANCES COMMUNALES	8
PROJETS & RÉALISATIONS	10
LA VIE À ANIÈRES	16
RÉTROSPECTIVE	16
BRÈVES	24
LA CULTURE À ANIÈRES	29
LES EXPOS À LA GALERIE	29
LA VIE PRATIQUE	30
INFOS PRATIQUES	30
SERVICE SOCIAL LITTORAL	32
AGENDA	33
INFOS SPÉCIALES	34

IMPRESSUM

Édité par
Commune d'Anières
Route de la Côte-d'Or 1
1247 Anières
T +41 22 751 11 45

info@anieres.ch
anieres.ch



Fréquence de parution
2 fois par an

Impression
Atar Roto Presse SA
Tiré à 1'150 exemplaires

Conception et rédaction
Salwa El Sheikh

Réalisation
S agence

Photo de couverture
Bertrand Carlier

Photos diverses
Andrey Art Studio
Aline Zandona
Bertrand Carlier
Lauren Pasche
Adobe Stock
Unsplash
Envato



ÉDITO

Du premier mandat féminin à l'engagement pour l'avenir

Chères Aniéroises, chers Aniérois,

Lorsque l'on évoque le climat, il est souvent question de chiffres, d'objectifs ou de stratégies. Pourtant, derrière ces notions se cache une réalité très simple: le monde que nous laisserons à nos enfants.

Ce numéro de notre journal communal est placé sous le signe du plan climat. Un choix qui reflète la conviction que les défis environnementaux se jouent aussi au cœur de nos communes et de nos habitudes quotidiennes.

Cette réflexion m'accompagne tout particulièrement, non seulement dans l'exercice de ma fonction de maire, mais aussi en tant que mère de famille. Comme de nombreux parents, je m'interroge: « Quel héritage environnemental transmettrons-nous à nos enfants? ».

J'ai à cœur de veiller à ce que les générations futures puissent, elles aussi, profiter du cadre de vie exceptionnel qui est le nôtre et qui fait de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Je suis profondément convaincue que les enjeux climatiques dépassent les clivages et les sensibilités politiques. Ils nous rassemblent autour d'une ambition commune: préserver notre qualité de vie, renforcer la résilience de notre territoire et construire ensemble un avenir durable pour toutes et tous.

Depuis le 1^{er} juin dernier, j'ai l'honneur d'être la première femme à exercer la fonction de maire d'Anières. Cette confiance que vous m'avez témoignée me touche profondément. En tant que maman de trois filles, aujourd'hui jeunes femmes, je suis particulièrement attentive à la place des femmes dans notre société et aux modèles que nous transmettons aux générations futures. Cette fonction, je la vis avant tout comme une responsabilité envers les Aniéroises et les Aniérois, mais aussi comme un signe que notre commune sait évoluer avec son temps. J'espère que cette étape pourra inspirer d'autres femmes et confirmer aux filles comme aux garçons que l'engagement citoyen est ouvert à toutes et à tous, car c'est ensemble que nous construisons l'avenir d'Anières.

Je vous souhaite une excellente lecture.

CLAUDINE
HENTSCH,
MAIRE



HOMMAGE À ALEXANDRE SOUCAS

C'est avec une profonde émotion et une grande tristesse que la commune d'Anières rend hommage à Monsieur Alexandre Soucas, décédé le 25 mars 2026.



Membre du Conseil municipal durant plusieurs législatures, de 2016 à 2018 puis de 2020 à 2026, Alexandre Soucas a consacré une part importante de son temps au service de la collectivité. Par son engagement, ses contributions et son regard attentif porté sur les projets communaux, il a activement participé à la vie politique et citoyenne d'Anières.

Celles et ceux qui ont eu la chance de collaborer avec lui saluent ses avis éclairés, ses connaissances, son implication et sa bienveillance, autant de qualités qui ont marqué son engagement au sein des autorités communales.

Au-delà de sa fonction institutionnelle, Alexandre Soucas était une personnalité connue et estimée au sein de la Commune. Son départ laisse un grand vide parmi toutes celles et ceux qui ont partagé son chemin, tant dans le cadre communal qu'au sein de la vie aniéroise.

Le Conseil administratif, le Conseil municipal ainsi que le personnel communal garderont un souvenir reconnaissant de son engagement au service de la Commune et adressent une pensée sincère à sa famille et à ses proches.

PLAN CLIMAT COMMUNAL

Un Plan Climat pour préparer l'avenir d'Anières



5

Déjà labellisée Cité de l'énergie depuis 2011, Anières s'inscrit dans les objectifs cantonaux, nationaux et internationaux visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Cette ambition répond à une réalité désormais bien tangible : en Suisse, les températures ont déjà augmenté de 3 °C depuis le XIX^e siècle, entraînant des épisodes de canicule plus fréquents, des précipitations plus intenses et des impacts croissants sur la biodiversité, la santé et les infrastructures.

Le Plan Climat Communal a pour objectif de réduire l'empreinte écologique de la Commune tout en préservant la qualité de vie de ses habitantes et habitants. Il repose sur un bilan carbone détaillé permettant d'identifier les principales sources d'émissions sur le territoire. À Anières, plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre proviennent aujourd'hui des bâtiments, du chauffage, de la consommation d'électricité et de la construction.

Les déplacements représentent près d'un quart des émissions, tandis que l'alimentation, la consommation de biens et la gestion des déchets constituent également des leviers importants d'action.

Pour relever ces défis, le Plan Climat s'articule autour de dix axes stratégiques couvrant notamment l'énergie, les bâtiments, la mobilité, la biodiversité, l'eau, la consommation, les déchets, la santé ou encore les collaborations avec les acteurs locaux. Cette approche globale vise à conjuguer réduction des émissions et adaptation aux changements climatiques déjà en cours.

Parmi les axes stratégiques définis dans le cadre du Plan Climat communal, nous vous proposons de découvrir ici le premier d'entre eux, consacré à l'énergie et aux bâtiments. Les autres axes seront présentés progressivement sur le site internet de la Commune.





Énergie & Bâtiments

QUEL EST L'ENJEU ?

La Suisse importe près de 75 % de son énergie, surtout du pétrole et du gaz. Pour réduire cette dépendance et limiter l'impact environnemental, elle doit consommer moins et produire davantage d'énergie locale.

À Genève, les bâtiments comptent pour 50 % de la consommation d'énergie et 40 % des émissions de gaz à effet de serre, car ils dépendent largement des énergies fossiles. La rénovation des bâtiments est donc un enjeu majeur et un levier central pour accélérer notre transition énergétique et atteindre la neutralité carbone.

La valorisation des énergies locales (air, eau, sol, soleil) est également essentielle pour notre avenir. À Anières, plus de 80 % des bâtiments sont encore chauffés au gaz ou au mazout. Les systèmes

renouvelables atteignent près de 20 % et progressent, à l'image de la production solaire qui atteint déjà 8 %.

Les bâtiments bâtis avant 2000 – 76 % du parc – peuvent obtenir des subventions pour la rénovation, permettant jusqu'à 60 % d'économies de chauffage. Enfin, notre consommation d'énergie annuelle par personne (habitat, mobilité, alimentation, santé, achats, etc.) doit baisser de plus de 20 % pour atteindre 2'500 W en 2030, puis 2'000 W en 2050.

Nos objectifs 2030 à Anières

50 %

D'ÉNERGIE RENOUVELABLE



10 %

D'ÉNERGIE SOLAIRE



2'500 W

DE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE
PAR PERSONNE



Anières en action

ISOLER ET RÉNOVER

- Conduire les audits énergétiques des bâtiments communaux afin d'évaluer et planifier les rénovations énergétiques nécessaires
- Rénover les immeubles communaux en améliorant les enveloppes thermiques et en ajoutant des panneaux photovoltaïques
- Organiser des séances d'information publiques sur la transition énergétique animées par les associations faitières

LIMITER LE GASPILLAGE

- Suivre les consommations communales pour les optimiser et prioriser les assainissements à effectuer
- Étendre le plan lumière pour réduire la consommation électrique
- Remplacer l'éclairage par des systèmes LED moins énergivores
- Proposer des visites de villas SIG-éco21 aux habitantes et habitants

DÉCARBONER NOS ÉNERGIES

- Élaborer un plan directeur communal de l'énergie (PDComE), sur la base du concept énergétique territorial (CET)
- Remplacer la production de chaleur au gaz et au mazout des bâtiments communaux au centre du village par des énergies renouvelables
- Reconduire un programme d'accompagnement à la transition énergétique pour les propriétaires avec appels d'offres groupés
- Proposer un soutien communal pour la transition énergétique des bâtiments
- Développer la production solaire sur la Commune

ET DEMAIN PEUT-ÊTRE...

- Favoriser l'installation de sondes géothermiques
- Intégrer toujours plus de matériaux recyclés dans les rénovations et constructions

Le saviez-vous ? Aujourd'hui

20 %

D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

8 %

D'ÉNERGIE SOLAIRE

3'080 W

DE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE PAR PERSONNE



FINANCES COMMUNALES

Comparatif budget et comptes 2025

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE	BUDGET 2025 (CHF)		COMPTES 2025 (CHF)	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
Administration générale	5'324'734.00	50'471.00	7'484'002.40	188'208.02
Ordre et sécurité publics, défense	884'854.00	31'000.00	788'254.55	50'945.00
Formation	2'648'647.00	–	2'412'276.62	610.00
Culture, sport et loisirs	902'288.00	14'100.00	826'944.64	12'295.00
Santé	144'950.00	–	169'273.00	–
Sécurité sociale	2'353'289.00	63'080.00	2'182'789.20	162'291.87
Transports	2'206'606.00	255'920.00	1'863'321.61	241'554.99
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	2'000'468.00	267'500.00	1'784'884.89	489'160.73
Économie publique	–	143'000.00	–	176'211.53
Finances et impôts	12'916'531.00	26'119'195.00	19'888'156.96	32'861'568.17
TOTAL	29'382'367.00	26'944'266.00	37'399'903.87	34'182'845.31
Résultat	-2'438'101.00		-3'217'058.56	

RÉSULTAT DES COMPTES 2025 :

Total des charges	CHF 37'399'903.87
Total des revenus	CHF 34'182'845.31
Déficit	CHF -3'217'058.56



Les comptes 2025 de la commune d’Anières bouclent sur un déficit de CHF 3’217’058.56
Ce résultat s’explique par plusieurs éléments extraordinaires, à savoir :

- L’amortissement en une annuité, conformément aux dispositions légales, du projet de chauffage à distance, refusé par le peuple le 30 novembre : CHF 877’284.–
- Une provision exceptionnelle pour couvrir la péréquation financière 2027 : CHF 4 millions. Cette provision a été acceptée par le Service des affaires communales, en raison de perspectives fiscales à la baisse, ce qui s’est confirmé ce printemps. La péréquation étant calculée avec un décalage de deux ans, en cas de réalisation d’un tel scénario, la charge sur le compte de fonctionnement n’est pas tenable. Il s’agit donc d’un geste de prudence, rendu possible par une bonne année 2025.
- L’amortissement du crédit d’étude relatif à la faisabilité de trois parkings, crédit aujourd’hui clôturé : CHF 424’015.–
- Des amortissements complémentaires permettant d’alléger le budget de fonctionnement dans les prochaines années, un choix jugé nécessaire en raison de la baisse escomptée de la fiscalité à moyen terme : CHF 2’471’775.92
- La dépréciation comptable de la Fondation de la commune d’Anières pour le logement en raison de l’arrêt du projet prévu initialement : CHF 1’735’000.–
- S’agissant des revenus, le produit des impôts communaux est en progression par rapport à 2024 à CHF 19.5 millions (vs. CHF 15.9 millions en 2024) auxquels s’ajoutent les correctifs des années antérieures (CHF +1.9 million).
- Ceci étant, le Conseil administratif reste très vigilant en raison d’une correction sévère des rentrées fiscales. Les projets d’investissement sont redimensionnés et/ou reportés.
- En 2025, les investissements nets se sont élevés à CHF 5.6 millions en baisse de plus de CHF 2 millions. Il s’agit essentiellement de dépenses liées à l’agrandissement de l’école.
- Sur les marchés financiers, 2025 a constitué une bonne année : la performance du portefeuille de la Commune s’élève au 31 décembre à CHF 9.6 millions vs. 1.5 million budgété.

Entraide sociale – dons effectués en 2025

AIDE À L'ÉTRANGER CHF 82'280.–		AIDE EN SUISSE CHF 456'732.–	
EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT CHF 10'000.–	ÉDUCATION & FORMATION CHF 30'500.–	SPORT CHF 92'772.–	ENTRAIDE SOCIALE CHF 130'600.–
TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE CHF 10'000.–		ENVIRONNEMENT CHF 20'100.–	CULTURE CHF 139'340.–
AIDE D'URGENCE SÉISME ASIE DU SUD-EST CHF 10'000.–	VIE TERRESTRE CHF 9'280.–	AUTRES LOISIRS CHF 66'300.–	
BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE CHF 2'500.–	FAIM « ZÉRO » CHF 10'000.–	SUBVENTIONS CAMPS HORS VACANCES SCOLAIRES CHF 7'620.–	

11 ASSOCIATIONS SOUTENUES

- Éducation : 5
- Eau propre et assainissement : 1
- Faim « zéro » : 1
- Bonne santé et bien-être : 1
- Vie terrestre : 1
- Travail décent et croissance économique : 1
- Aide d'urgence : 1

130 ASSOCIATIONS SOUTENUES

- Entraide sociale : 49
- Culture : 24
- Sport : 18
- Autres loisirs : 16
- Subventions camps hors vacances scolaires : 16
- Environnement : 7

PROJETS & RÉALISATIONS

Une école agrandie, modernisée et prête pour les défis de demain

Après plusieurs années de réflexion et près de deux ans de travaux, le groupe scolaire d'Anières entre dans une nouvelle étape de son histoire. Pensé pour répondre aux besoins actuels et futurs de la Commune, le projet d'agrandissement et de transformation de l'école offre désormais aux élèves, aux enseignantes et aux associations des espaces modernisés, accessibles et adaptés aux défis d'aujourd'hui et de demain. L'inauguration officielle de l'agrandissement de l'école a lieu le jeudi 17 septembre 2026.

Les premières réflexions autour de ce projet ont débuté en 2017. Porté par la Commune, le projet architectural a été développé en collaboration avec De Planta & Associés Architectes SA jusqu'à l'obtention de l'autorisation de construire, puis avec ASS Architectes Associés pour sa réalisation. Les travaux ont officiellement démarré en juillet 2024.

L'intervention a permis de rénover, surélever et agrandir le bâtiment scolaire afin d'accompagner l'évolution démographique de la Commune et de renforcer les capacités d'accueil de l'établissement. L'extension comprend sept salles de classe, dont trois entièrement reconstruites, une salle de société, un atelier du livre, un préau couvert ainsi que des accès adaptés aux personnes à mobilité réduite.

En parallèle de ces travaux d'agrandissement, l'ensemble de l'étage administratif de l'école a également fait l'objet d'une rénovation complète. Intervenue à partir de juillet 2023, cette transformation a permis de moderniser les espaces de travail de l'administration scolaire et d'améliorer les conditions d'accueil et de fonctionnement des équipes qui œuvrent quotidiennement au service des élèves et de la communauté scolaire.

Une attention particulière a été portée à la qualité des espaces intérieurs. La lumière naturelle occupe une place centrale dans le bâtiment, notamment grâce à de nombreuses salles bénéficiant d'un éclairage zénithal. Les espaces de circulation et les cages d'escalier ont également été conçus

pour favoriser les ouvertures et offrir des vues sur l'extérieur.



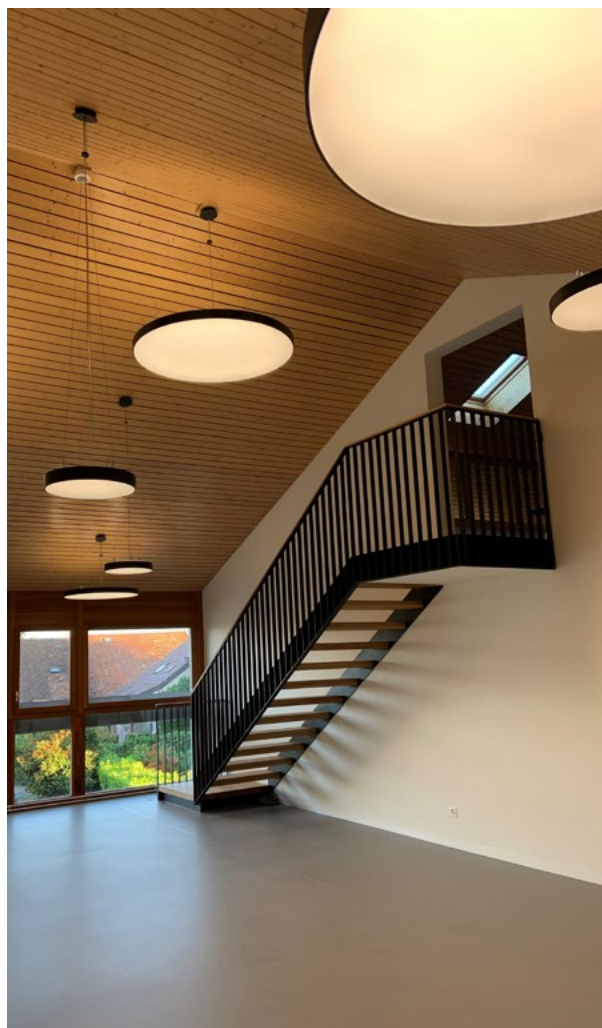


UN PROJET ENGAGÉ EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

La performance énergétique et le développement durable ont constitué des axes majeurs du projet. Toutes les toitures inclinées ont été équipées de panneaux photovoltaïques, participant à la production d'énergie renouvelable du bâtiment. Ces panneaux, parfaitement intégrés à l'architecture des bâtiments, forment une véritable « cinquième façade ».

Plusieurs toitures ont également été végétalisées avec des espèces favorisant la biodiversité. Dans le même esprit, des nichoirs à hirondelles de fenêtre ont été installés sur la cheminée du bâtiment. Cette initiative rencontre déjà un beau succès puisque certains nichoirs sont occupés dès leur première saison.

Espèce protégée en voie de disparition, l'hirondelle de fenêtre bénéficie ainsi d'un soutien permettant de renforcer la colonie existante à Anières. Ces installations offrent également une belle opportunité pédagogique, en permettant aux enfants d'observer au plus près le nourrissage des oisillons. Un nichoir à mésanges a également été installé et occupé dès ce printemps.



DES PRÉAUX REPENSÉS AVEC ET POUR LES ENFANTS

Parallèlement à la reconstruction de l'école et sous l'impulsion du Conseil municipal, la Commune a entrepris la rénovation des préaux durant les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025. Conçu par les bureaux Echo paysage et territoires Sàrl et Latitude Durable Sàrl, ce projet s'est distingué par une démarche participative associant les élèves et les enseignantes à travers plusieurs ateliers de réflexion.

L'objectif était de créer des espaces extérieurs plus inclusifs, plus ludiques et mieux adaptés aux effets du changement climatique. Les surfaces minérales ont été en partie remplacées par des espaces végétalisés, des zones de jeux et de détente, ainsi que de nouvelles plantations. Le renforcement de la couverture arborée permettra d'améliorer le confort thermique des élèves durant les périodes de forte chaleur tout en multipliant les espaces ombragés.

La gestion de l'eau a également fait l'objet d'un soin particulier. Grâce à des revêtements plus per-

méables, à une végétalisation accrue et à la création d'importantes fosses de stockage souterrain, les eaux pluviales pourront être mieux infiltrées dans le sol et contribuer au développement durable des arbres ainsi qu'à l'alimentation des nappes phréatiques.

Dans le cadre de ces aménagements, le poste de transformation électrique situé à proximité immédiate de la cour a été enterré, libérant ainsi de l'espace tout en répondant aux exigences de l'Ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI).

La partie du préau située côté Rue centrale est aujourd'hui achevée. L'aménagement du préau des plus petits sera réalisé dans une phase ultérieure. En dehors des horaires scolaires, ces espaces extérieurs rénovés seront également accessibles à l'ensemble de la population, offrant ainsi de nouveaux lieux de rencontre et de détente au cœur du village.



UN ÉQUIPEMENT COMMUNAL MODERNISÉ

Au-delà des espaces scolaires, le chantier a également permis de moderniser l'abri de protection civile communal situé sous les bâtiments scolaires, grâce à un renforcement structurel et une rénovation des installations techniques.

Avec cette transformation d'envergure, Anières se dote d'un équipement scolaire moderne, durable et évolutif, capable d'accompagner le

développement de la Commune tout en offrant aux générations futures un environnement d'apprentissage de qualité.

LES TRAVAUX DE DÉMOLITION ONT PAR AILLEURS DONNÉ LIEU À UNE DÉMARCHE DE RÉEMPLOI :

Les éléments encore utilisables, tels que certains équipements sanitaires ou du mobilier semi-fixe, ont été soigneusement démontés et remis à des associations.

Sécurité routière : deux projets pour mieux protéger les piétons

La sécurité des déplacements sur le territoire communal constitue une priorité constante pour le Conseil administratif d'Anières. Deux projets distincts, engagés en 2025 et 2026, viennent renforcer concrètement la protection des piétons et améliorer les conditions de mobilité douce.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA DOUANE À LA ROUTE DE THONON

Ce projet d'envergure, attendu de longue date par les usagers des transports publics, franchit une nouvelle étape décisive. Ce printemps, la Commune a déposé une demande d'autorisation de construire pour l'aménagement d'un abribus au droit de l'arrêt de bus «Anières, douane», en direction de la ville. Cet équipement offrira davantage de confort aux voyageurs qui attendent leur correspondance, notamment lors des intempéries.



Parallèlement, des épingles à vélos seront implantées afin de faciliter le transfert modal entre deux-roues et transports en commun — une mesure en cohérence avec la politique communale de mobilité douce. Les travaux sont planifiés pour démarrer cet automne (mi-octobre), avec l'objectif d'une livraison pour le printemps (mi-avril).

CRÉATION D'UN PASSAGE PIÉTON ROUTE DE CHEVRENS (CHEMIN DE BÉZALEY)

Le 17 mars dernier, le Conseil municipal a voté un crédit de construction de CHF 106'000.— pour la réalisation d'un passage pour piétons sur la route de Chevrens, à la hauteur du chemin de Bézaley. Ce projet répond à un besoin clairement identifié : au débouché de ce chemin sur la route de Chevrens, aucune traversée sécurisée n'existe aujourd'hui pour rejoindre le chemin des Champs-Nabez.

Les aménagements prévus comprennent la création d'un trottoir côté est pour guider les piétons vers la zone agricole, l'abaissement du trottoir existant côté ouest, le marquage au sol de la traversée, la pose de la signalisation verticale réglementaire, le déplacement de la signalisation d'entrée de localité du hameau de Bassy au sud du passage, l'installation de deux nouveaux mâts d'éclairage public encadrant la traversée, et l'adaptation du marquage de la bande cyclable existante.

Ce passage poursuit trois objectifs complémentaires : offrir aux habitantes et aux habitants un itinéraire piéton sécurisé vers la zone agricole à l'est de la Commune, favoriser la mobilité douce entre le centre du village et cet espace naturel, et combler une lacune sécuritaire. L'autorisation de construire a été déposée cet été avec pour ambition une réalisation cette année.

Vidéosurveillance : les parkings souterrains désormais sécurisés

En octobre 2025, le Conseil municipal votait un crédit de construction de CHF 87'000.— pour la mise en œuvre d'un réseau de vidéosurveillance dans les parkings souterrains communaux et les écopoints. Ce système est pleinement opérationnel pour les trois parkings souterrains de la Commune.

UN RÉSEAU MODERNE ET ÉVOLUTIF

Le système repose sur l'infrastructure de fibre optique communale (FTTH), qui permet de centraliser les images sur des disques durs installés dans le central Swisscom. Cette architecture garantit à la fois l'indépendance du dispositif et la possibilité d'étendre facilement le réseau à de nouveaux sites. Les images sont accessibles à un responsable désigné de l'administration communale.

Les trois parkings souterrains concernés — l'Ancien-Lavoir, la Côte-d'Or et le Clos-les-

Noyers — sont désormais couverts. À noter que le parking de la Côte-d'Or disposait déjà d'un système de vidéosurveillance, mais les images n'étaient pas centralisées ; cette lacune est désormais corrigée. Une signalétique conforme a été mise en place pour informer les usagers.

Ce dispositif vise à prévenir les vols et dégradations des véhicules et à assurer la protection des biens et des personnes dans ces espaces souterrains.



LES ÉCOPPOINTS : UNE MISE EN ŒUVRE REPORTÉE

S'agissant des trois écopoints communaux — Côte-d'Or, route d'Hermance et hameau de Chevrens —, la mise en œuvre de la vidéosurveillance est temporairement reportée. Dans sa décision du 18 décembre 2025, le Département des institutions et du numérique a indiqué qu'aucun système de vidéosurveillance ne pourra être installé sur les points de récupération des déchets avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les déchets, adoptée par le Grand Conseil le 2 septembre 2022. Cette loi demeurant bloquée au niveau fédéral, l'échéance reste indéterminée à ce jour. Dès que la situation sera débloquée, la Commune procédera sans délai à l'installation des caméras, conformément aux objectifs initiaux : lutter contre les dépôts sauvages, limiter les nuisances sonores aux horaires admissibles et faire respecter la réglementation en vigueur.

La Commune végétalise son ancien cimetière

À la croisée du respect du patrimoine et de l'engagement pour l'environnement, la commune d'Anières a entrepris au printemps 2026 la végétalisation de son ancien cimetière. À l'initiative du service Parcs et Voirie, une étude approfondie avait été conduite en 2025. Convaincu par ses conclusions, l'Exécutif communal a approuvé le projet avec une ambition claire : faire évoluer ce lieu de mémoire vers un véritable jardin du souvenir, propice au recueillement, à la contemplation et à la biodiversité.

Les travaux, entièrement réalisés par l'équipe communale, ont débuté au printemps 2026 et portent sur près de la moitié de la surface du cimetière. Dans une logique vertueuse de valorisation des ressources, plusieurs arbres qui n'avaient pas trouvé leur place lors du réaménagement de la place de la Côte-d'Or ont été transplantés dans l'enceinte du cimetière, évitant ainsi leur destruction tout en enrichissant le patrimoine végétal communal.

Les principaux chemins d'accès ont été conservés et stabilisés pour garantir le confort des visiteurs. Entre les tombes, les surfaces minérales ont cédé la place à des espaces végétalisés composés de prairies fleuries et de plantations

adaptées aux conditions locales. Au fil des saisons, ces aménagements offriront un paysage vivant et évolutif, favorable aux insectes pollinisateurs, aux oiseaux et à la petite faune locale.

Au-delà de sa dimension paysagère, cette transformation contribue à améliorer la qualité de vie en apportant davantage de fraîcheur, d'ombre et de verdure dans un espace public. Elle s'inscrit pleinement dans la stratégie d'adaptation de la Commune aux défis climatiques et illustre la volonté municipale de concilier respect du patrimoine, qualité des espaces publics et préservation de l'environnement. L'ancien cimetière devient ainsi un lieu de mémoire qui se veut plus serein et accueillant, ouvert à toutes et tous.



RÉTROSPECTIVE

La Compagnie Origami investit la place de la Côte-d'Or

Ce dimanche 17 mai 2026, la place de la Côte-d'Or accueillait pour la première fois le spectacle « Comme un point désarticulé » de la Compagnie Origami. Dès l'arrivée du van sur la place, le public était plongé dans l'univers singulier du duo: le déchargement et le montage du portique faisaient pleinement partie de la représentation, révélant avec poésie la face cachée du processus créatif, de la conception jusqu'au spectacle.

Sous un magnifique soleil, environ 120 personnes, de tous âges, ont assisté à cette première aniéroise. La complicité des deux artistes et la dimension poétique de leur travail ont visiblement touché le public, comme en témoignent les réactions recueillies à l'issue de la représentation.

Un long moment d'échange a prolongé la rencontre après la représentation. Certains spectateurs suivaient le projet depuis ses débuts et exprimaient leur enthousiasme d'avoir enfin assisté à la première. Les questions les plus spontanées résumaient peut-être mieux que tout l'impression laissée: « Est-ce que vous revenez l'année prochaine ? ».

Une belle soirée, riche en émotions et en partages, qui aura su faire rayonner la création artistique contemporaine au cœur de notre commune.

« Elles ont une très belle complicité, un spectacle plein de poésie ! »

« C'est chouette: en regardant le spectacle et à travers le montage du portique, elles ont partagé avec nous la face cachée de leur métier, du montage à la création, jusqu'au spectacle ! »



Crédit photo ©Aline Zandona

Concert « Au chœur des jardins »

Le 11 juin dernier, Anières a accueilli l'un des concerts « Au chœur des jardins » proposés par l'ensemble vocal Coherence. Le public a pu découvrir ou redécouvrir la richesse de la musique argentine de Carlos Guastavino.

Sous la direction d'Olivia Peccoud-Curti, les voix de l'ensemble vocal ont été accompagnées par quatre musiciennes et musiciens latino-américains: Luisina

Rabago au violon, Sergio Valdeos à la guitare, Isma Funes à la contrebasse et Cali Flores Lima aux percussions.

Au fil des pièces, les rythmes du folklore latino-américain ont fait voyager le public au cœur de l'Argentine. Les arrangements de Guastavino, inspirés notamment de poèmes et de traditions indigènes, ont ainsi offert un beau moment de découverte.



Crédit photo ©Andrey Art Studio

Les promotions s'adaptent à la chaleur

Face aux fortes chaleurs, le traditionnel cortège des promotions a dû être adapté cette année. Les enfants et leurs familles ont néanmoins pu profiter des festivités en plein air.

Durant la journée scolaire, de nombreuses activités ont été proposées aux élèves: escape game, magicien, jeux et animations organisés notamment avec le soutien de

l'APEA. Après la traditionnelle photo des classes, les enfants ont retrouvé le cortège avant de participer à la partie officielle, marquée par le spectacle des 8P et les chants des élèves à la place de la Côte-d'Or.

La soirée s'est poursuivie avec les stands de restauration, les animations et un DJ.

Le Camion Théâtre fait escale à Anières

Le 23 juin 2026, le Camion du Théâtre de Carouge a pris place à Anières le temps d'une soirée, pour proposer aux habitantes et aux habitants une expérience culturelle originale. La pièce « Vous avez dit Barbe Bleue ? », inspirée librement du célèbre conte La Barbe bleue de Charles Perrault, est une création collective par À l'Ouest CIE et Guillaume Pidancet.

Installés au plus près des artistes, les spectateurs ont apprécié cette représentation accessible à tous, mêlant créativité, humour et imagination.



Crédit photo ©Lauren Pasche

Une Fête nationale près du centre du village



Crédit photo ©Andrey Art Studio

Le 1^{er} août dernier, les Aniéroises et Aniérois se sont retrouvés dans un nouveau cadre, à deux pas du cœur du village, pour célébrer ensemble la Fête nationale suisse.

Une nouveauté cette année, la visite guidée de la Commune à vélo et en calèche a permis aux participants de (re)découvrir le patrimoine et les richesses d'Anières.

Tout au long de la soirée, petits et grands ont profité d'un programme riche en animations : activités pour les enfants, démonstration de lutte suisse et animations musicales.

La partie officielle, marquée par le discours de Madame la Maire Claudine Hentsch et la lecture du Pacte, a laissé place au concert de Miss Helvetia.

Suite à l'arrêté du Conseil d'État du 29 juillet 2026, le feu de joie a été annulé, en raison d'une sécheresse sévère consécutive à des vagues de chaleur particulièrement précoces, de la multiplication des feux de végétation et de l'absence de précipitations annoncées.

Nos belles terrasses d'Anières : des pauses estivales entre lac et vigne

Lorsque les beaux jours reviennent, Anières révèle tout son charme. Entre le lac, les vignes et les ruelles du village, plusieurs établissements invitent à profiter de leurs terrasses, le temps d'un café, d'un déjeuner, d'un apéritif ou d'un dîner.

Au cœur du village, Le Cottage accueille ses visiteurs sur une terrasse arborée, appréciée pour son cadre verdoyant et son atmosphère paisible. À l'ombre des arbres, il est possible de savourer une cuisine de saison tout en profitant d'un moment de détente. Ouvert tous les jours, l'établissement est devenu une adresse appréciée aussi bien des habitantes et des habitants que des visiteurs de passage.

À quelques pas de là, Le Côté Vignes propose une terrasse offrant une vue dégagée sur les vignes et le lac, tout en permettant de profiter de l'animation sportive des terrains de tennis voisins. Ouvert du petit-déjeuner jusqu'au dîner, le restaurant met à l'honneur une cuisine de saison et des produits soigneusement sélectionnés, dans un cadre propice aux pauses gourmandes et aux moments partagés.

Pour une pause plus informelle, Au Petit Panier permet de déguster un café, un apéritif, un sandwich, une salade ou quelques spécialités maison sur sa terrasse, tout en profitant de l'animation du centre du village.

Pour une escapade aux saveurs de la Thaïlande, Le Kruathai propose de découvrir une cuisine thaïlandaise dans un cadre agréable.

Enfin, La Frontière, située à l'entrée de la Commune, dispose d'une agréable terrasse orientée plein sud, idéale pour partager un repas en famille ou entre amis dans un esprit de brasserie traditionnelle.

Que ce soit pour un moment gourmand, une rencontre entre amis ou simplement pour profiter du cadre exceptionnel d'Anières, les terrasses de la Commune offrent autant d'occasions de savourer pleinement la belle saison tout en soutenant les commerces de proximité.



Artistes en Herbe : dix ans au service de la créativité et de l'inclusion

Cette année, l'association Artistes en Herbe célèbre avec fierté son dixième anniversaire. Dix années dédiées à l'éveil artistique des enfants, à leur épanouissement et à la construction d'un espace où chacun peut grandir, s'exprimer et trouver sa place, quelles que soient ses différences ou ses fragilités.

Depuis sa création, l'atelier accueille des enfants dès l'âge de 4 ans dans un environnement stimulant, propice à l'exploration de différentes techniques artistiques et à l'expression libre de leur créativité. Au fil des années, Artistes en Herbe est devenu bien plus qu'un simple atelier : un véritable lieu de rencontres et de partage pour les enfants et leurs familles, profondément ancré dans la vie aniéroise.

L'INCLUSION AU FONDAMENT DU PROJET

L'inclusion constitue le cœur même du projet associatif. L'atelier est né de la conviction que chaque enfant mérite un espace où il se sent accueilli, respecté, valorisé et capable de progresser à son propre rythme. Une attention particulière est accordée aux enfants en situation de fragilité ou rencontrant des difficultés personnelles, scolaires ou sociales.

À travers l'art, chacun est encouragé à développer sa confiance en soi, à révéler ses talents et à trouver sa place au sein d'un groupe bienveillant.



DES REMERCIEMENTS SINCÈRES

Cette réussite doit beaucoup à la fidélité de nombreux partenaires. L'association adresse ses remerciements chaleureux à la mairie d'Anières pour son soutien constant, à ses généreux donateurs pour leur confiance renouvelée, aux membres du comité pour leur engagement actif, et tout particulièrement aux parents qui, depuis dix ans, confient leurs enfants à l'aventure Artistes en Herbe.

Les enfants eux-mêmes demeurent la première source d'inspiration : leur curiosité, leur enthousiasme et leur spontanéité donnent tout son sens à l'engagement de l'artiste et pédagogue Nubia Martinez-de Schrevel et de toutes celles et ceux qui l'accompagnent dans cette belle mission.



ET POUR LA SUITE ?

Forte de dix années d'expérience, l'association envisage l'avenir avec confiance et enthousiasme. Les inscriptions pour la prochaine saison sont ouvertes – les places étant limitées, il est conseillé de s'inscrire sans tarder.

Artistes en Herbe recherche également de nouvelles personnes désireuses de rejoindre l'association. Chaque contribution, même modeste, permet de faire vivre les projets et de poursuivre cette mission d'inclusion et de créativité au cœur d'Anières.

NUBIA MARTINEZ – DE SCHREVEL
CHEMIN DU NANT-D'AISSY 22 – 1247 ANIÈRES
E-MAIL : ARTISTESENHERBE1247@GMAIL.COM

Résultat du sondage et du pointage des ordures ménagères

En octobre 2025, la Commune a mené une campagne de caractérisation des ordures ménagères afin de mieux comprendre les habitudes de tri de la population et d'identifier les pistes d'amélioration. Cette démarche a consisté à ouvrir et analyser le contenu de sacs poubelles collectés sur le territoire communal. Parallèlement, un avis de passage a été déposé sur les conteneurs concernés, invitant les habitantes et les habitants à participer à un sondage en ligne sur leurs pratiques et leurs besoins en matière de gestion des déchets.

CONSTATS ISSUS DE L'ANALYSE DES DÉCHETS

97 % des poubelles contenaient au moins une matière recyclable.

84 % contenaient du papier ou du carton.

80 % contenaient des déchets de cuisine, une filière encore récente sur la Commune.

36 % contenaient du verre, une filière pourtant ancienne et bien connue de la population.

Cette campagne a également permis de mettre en évidence certains obstacles pratiques au bon tri des déchets. Des conteneurs manquent à certains endroits ou sont endommagés, ce qui peut compliquer leur utilisation. De plus, plusieurs pictogrammes apposés sur les conteneurs ne sont plus à jour, notamment ceux concernant les déchets de jardin, ce qui peut créer de la confusion quant aux consignes de tri.

Les réponses au sondage révèlent toutefois une réelle volonté de la population de participer à l'effort collectif. La grande majorité des habitantes et habitants d'Anières considèrent qu'il est important et utile de trier correctement leurs déchets. En revanche, de nombreuses personnes indiquent avoir besoin de davantage d'informations sur les matières à trier et les filières disponibles. Le manque d'espace à domicile est également fréquemment cité comme un frein à la mise en place d'un tri plus complet.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

- La Commune produit actuellement **253 KG DE DÉCHETS MÉNAGERS INCINÉRÉS PAR HABITANT(E) ET PAR AN.**
- L'objectif fixé par le Canton pour 2030 est de ramener ce chiffre à **160 KG PAR HABITANT(E) ET PAR AN.**

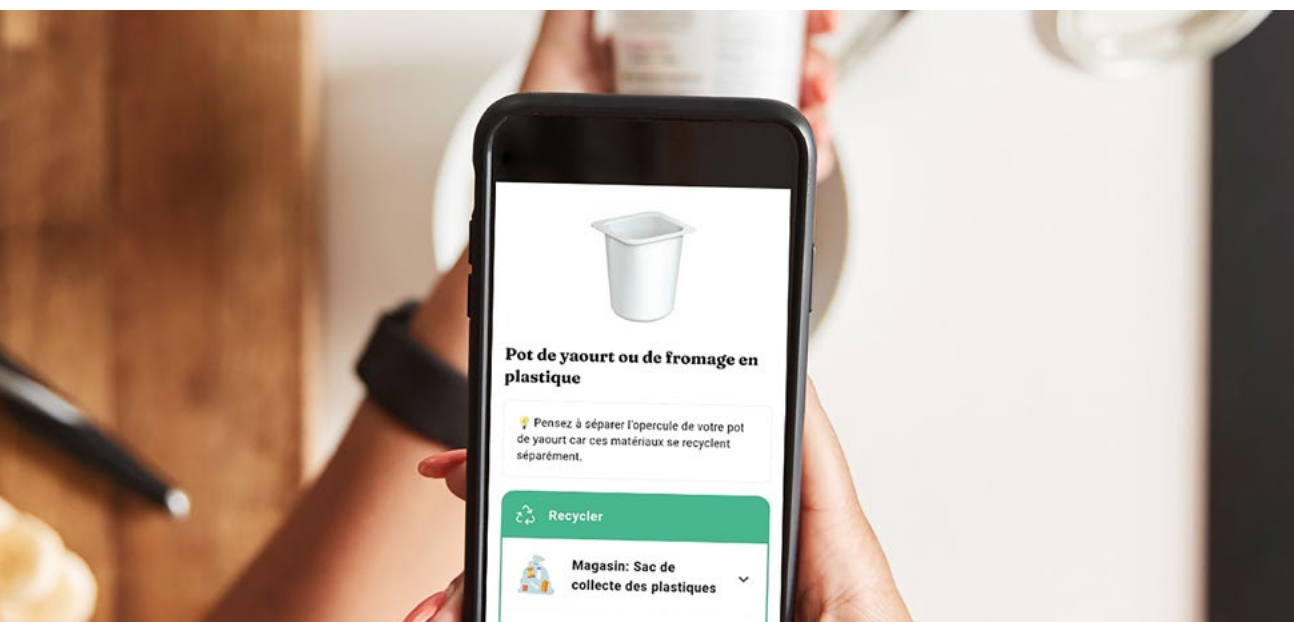
Atteindre cet objectif nécessitera la mobilisation de toutes et tous !



Plusieurs actions sont déjà engagées. La Commune renforce progressivement sa communication sur les solutions de tri à disposition de la population (application Looping) et développe la collecte des déchets organiques. Un projet pilote de compostage est également en cours auprès de foyers volontaires afin de favoriser la valorisation locale des déchets organiques.



Looping - Le guide du tri en Suisse
www.cosedec.ch/looping



En parallèle, le réemploi et la réparation sont encouragés grâce à la présence d'une ressourcerie associative au cœur du village (AnièRESSources). Le réseau d'écopoints continue également d'être amélioré afin de faciliter l'accès aux différentes filières de collecte, tandis que des campagnes de sensibilisation ciblées vont être régulièrement menées auprès de la population.

Ces efforts produisent un double bénéfice. Chaque kilogramme de déchets correctement trié, recyclé ou valorisé représente une économie directe pour les finances communales, tout en préservant les ressources naturelles. Ensemble, nous avons tout à gagner à améliorer nos pratiques de tri.

Les Seniors aniérois : 50 ans de lien social

Fondée en 1977 à l'initiative d'un groupe de retraités engagés, l'association des Seniors aniérois fête cette année son demi-siècle d'existence. Son objectif, inchangé depuis l'origine, demeure d'offrir aux personnes âgées de plus de 50 ans de la Commune des moments de partage, d'échange, de convivialité et d'amitié. À l'occasion de cet anniversaire, la présidente France Garcia nous a accordé un entretien.

L'association organise une activité tous les quinze jours, alternant rencontres dans son local au village et sorties extérieures. Les excursions culturelles – visites de musées, découvertes de la région – agrémentées d'un repas partagé figurent parmi les moments les plus plébiscités. Les fêtes de fin d'année constituent quant à elles un temps fort particulier : la marmite de l'Escalade, les chants de Noël avec les élèves de l'école et la traditionnelle galette des Rois rassemblent les membres dans la bonne humeur.

« Aux nouveaux habitants, et aussi à ceux qui habitent notre village depuis longtemps, nous souhaitons dire qu'ils sont les bienvenus et qu'ils trouveront ici un cadre chaleureux pour créer des liens et partager des moments conviviaux. Rejoindre nos activités, c'est une belle occasion de rencontrer d'autres seniors, de rester actif et de s'intégrer facilement dans la vie locale. »



Le principal défi de l'association est de rester attractive et pertinente pour des seniors, plus actifs et plus exigeants qu'autrefois. Attirer les « jeunes seniors » de 60 à 70 ans représente notamment un enjeu important. Pour y répondre, l'association envisage d'enrichir son programme par des activités conviviales en petits groupes – balades locales, jeux de société – afin de multiplier les occasions de rencontres et de tisser des liens durables.



Contact

L'association est ouverte à toute personne souhaitant rester active, faire de nouvelles rencontres et participer à la vie locale.

france.garcia@bluewin.ch



AnièRESsources : un premier bilan encourageant



Ouverte le 1^{er} mars 2025, l'arcade AnièRESsources fête ses seize mois d'existence avec des chiffres qui témoignent d'une belle vitalité. Cette association, née d'une vision portée par Denyse Barbezat-Forni et Line Cottier-Chaillot, poursuit une ambition simple et profonde : promouvoir la sobriété, l'économie circulaire et le vivre-ensemble au cœur d'Anières.

La Commune met à disposition une arcade d'environ 30 m² ainsi qu'une cave d'environ 8 m² au rez-de-chaussée de l'immeuble jouxtant la mairie. L'association est constituée d'une septantaine de membres. Elle est gérée par un comité formé de 8 personnes, accompagnées de 5 réparateurs, tous bénévoles et pour l'essentiel des retraités habitant Anières et les communes voisines.

QUATRE SERVICES COMPLÉMENTAIRES



LA RESSOURCERIE permet aux Aniéroises et aux Aniérois de déposer des objets propres et fonctionnels (pas plus encombrants qu'un aspirateur, sans vêtements ni livres). Ces objets sont ensuite mis à disposition de tous les visiteurs gratuitement.



L'OBJETHÈQUE propose une trentaine d'appareils à emprunter pour une semaine : outils de bricolage, matériel de jardinage, appareils ménagers encombrants — tout ce que l'on utilise ponctuellement sans vouloir le stocker chez soi. L'accès est réservé aux membres.



LE CAFÉ RÉPARATION, deux samedis matin par mois, regroupe des bricoleurs chevronnés prêts à redonner vie aux objets défilants du quotidien — lampes, appareils électroménagers, lunettes, petits équipements.



LA PLATEFORME D'ÉCHANGES DE SERVICES TAPATOU permet aux membres d'offrir et de solliciter des services en ligne : cours de piano, covoiturage, coup de main au jardin, et bien d'autres.

QUELQUES CHIFFRES AU 1^{er} JUIN 2026

75 membres

865 visiteurs

RESSOURCERIE
1009 kg déposés
725 kg

CAFÉ RÉPARATION
57 objets apportés
38 réparés

OBJETHÈQUE
33 objets disponibles
31 empruntés

L'arcade est ouverte les lundis et mercredis de 16h00 à 18h00 et les samedis de 10h00 à 12h30, hors vacances scolaires (la Ressourcerie et l'Objethèque restent accessibles le samedi matin en été).

Anières Basket Club : une page se tourne, une autre s'ouvre

Il y a tout juste dix ans, lors de la saison 2015-2016, Fabien Imhof rouvrait l'école de basket-ball aniéroise – une histoire de famille, puisque c'est sa maman qui l'avait fondée avant que son père n'en reprenne la direction jusqu'en 2005. En 2026, l'heure est venue d'un nouveau passage de flambeau : Fabien Imhof quitte ses fonctions d'entraîneur du mouvement jeunesse pour se consacrer à de nouvelles perspectives professionnelles.



En dix ans, ce sont plus de 150 enfants qui ont appris les fondamentaux du basket-ball, dans un esprit à la fois ludique et pédagogique. Certains ont poursuivi leur aventure en rejoignant le groupe compétition du CBC (Collonge Basket Club). Le comité tient à adresser à Fabien Imhof ses plus sincères remerciements pour ces années de dévouement au service de la jeunesse aniéroise.

Anières Basket Club recherche activement un entraîneur ou une entraîneuse pour reprendre ce mouvement de loisirs, les lundis de 16h30 à 18h30. Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec le club.

+41 79 620 44 94

ANIERESBASKETCLUB@GMAIL.COM

3BIS, CH. DE COPONNEX

1247 ANIÈRES



VIE DU CLUB

Le comité s'est sensiblement renouvelé ces dernières années. Il compte désormais quatre membres, avec l'arrivée d'une vice-présidente aux côtés du président, du trésorier et du secrétaire, ce dernier assurant également les fonctions de coach et d'officiel de table lors des matchs.

Concernant l'équipe senior, promue en Série C du GAB (Groupement Autonome de Basket) la saison passée, elle a atteint son objectif en assurant son maintien, terminant sixième en saison régulière puis huitième à l'issue des playoffs. L'effectif s'est stabilisé depuis deux saisons et devrait rester inchangé pour 2026–2027. Les joueurs s'entraînent chaque lundi de 20h00 à 22h00 et accueillent volontiers tout nouveau venu.

Le Tennis Club Anières : bien plus qu'un sport, une école de la vie

À Anières, le tennis ne se résume pas à quelques échanges sur un court. Avec plus de 150 enfants, le Tennis Club Anières développe une véritable démarche de formation et d'accompagnement des jeunes, avec une conviction forte: le sport constitue un formidable complément à l'école et un outil pour aider les enfants à grandir.

APPRENDRE À JOUER, MAIS AUSSI À GRANDIR

Pour le président du club, Alexandre Künzi, l'objectif va bien au-delà de la performance:

«Nous voulons former des jeunes qui apprennent à travailler, à respecter les autres, à gérer leurs émotions, à persévérer et à croire en eux.»

Sur un court, les enfants apprennent ainsi à respecter des règles, à accepter l'échec, à gérer leurs émotions et surtout à per-

sévérer pour progresser. Des apprentissages qui les accompagnent bien au-delà du tennis.

Cette approche est portée par Jérôme Ferrari, directeur sportif et ancien champion suisse junior, qui met son expérience au service d'un encadrement exigeant et bienveillant.

RTE DE LA CÔTE D'OR 10
1247 ANIÈRES

TCA@TCANIERES.CH

+ 41 79 456 20 56



UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ AUX FAMILLES

Le club cherche également à s'adapter au quotidien des jeunes et de leurs familles. Les entraînements de compétition sur le temps de midi permettent notamment aux enfants de s'entraîner dès 11h30, de partager ensuite un repas au clubhouse avant de retourner à l'école à 13h30.

Pour les jeunes les plus investis, la création des Cadres Aniérais constitue une nouvelle étape dans leur parcours. Après l'école de tennis et la filière compétition, ils bénéficient d'un accompagnement renforcé, avec pour objectif, pour certains, d'intégrer les cadres genevois puis les filières Sport-Art-Études.



UNE ÉCOLE DE LA VIE

Cette philosophie porte ses fruits. Cette saison, les sept équipes juniors engagées ont remporté 17 de leurs 21 rencontres, tandis que Tim et Charly ont intégré les cadres genevois B.

Mais pour le club, ces résultats restent avant tout la conséquence d'un travail de fond. L'essentiel est de donner aux jeunes le goût de l'effort, de la progression et de la persévérance.

Créé en 1981 par Roger Servettaz, le Tennis Club Anières entend poursuivre cette mission tout en conservant son esprit familial et sa proximité avec les familles.



La Pétanque d'Anières brille sur la scène cantonale

Le club connaît un début d'année 2026 particulièrement remarquable, couronné par des performances de premier plan qui récompensent l'engagement et la progression constante de ses joueurs.



En mars, le club a remporté le championnat inter-clubs 2026, une compétition cantonale réunissant quinze équipes genevoises disputée sur trois mois. Cette victoire revêt une portée historique pour la société aniéroise: elle lui ouvre pour la première fois les portes de l'Interclubs de Ligue nationale.

Les succès se sont poursuivis lors du championnat cantonal triplettes seniors organisé à Avusy-Athenaz, où les meilleures équipes licenciées du Canton s'affrontent. Deux formations de la Pétanque d'Anières ont réalisé une performance exceptionnelle en montant toutes deux sur le podium: l'une a décroché le titre de vice-championne genevoise, tandis que l'autre a obtenu la médaille de bronze.

Ces résultats prennent une dimension particulière au regard du niveau relevé de la compétition, qui comptait dans ses rangs plusieurs médaillés aux championnats suisses, d'anciens champions d'Europe et d'anciens membres de l'équipe nationale. Depuis son retour à la compétition en 2022, le club n'avait encore jamais placé deux équipes sur le podium cantonal.

La commune d'Anières adresse ses chaleureuses félicitations à l'ensemble des joueuses, joueurs et bénévoles du club pour ces résultats exceptionnels, qui contribuent au rayonnement de la vie associative et sportive locale.



LES EXPOS À LA GALERIE

Septembre à décembre 2026

La galerie d'Anières est située au 18 rue Centrale. Ce magnifique espace d'exposition dispose de 110m² répartis sur trois étages. La priorité pour les locations est donnée aux habitantes et habitants d'Anières. Cependant, en fonction des disponibilités du calendrier, la location est possible pour les personnes extérieures à la Commune.

+ d'infos: anieres.ch

VICTORIA LUBINSKA-FELIX

16 SEPTEMBRE – 27 SEPTEMBRE 2026
Thématiques de l'espace

DENISE WETZEL

11 – 22 NOVEMBRE 2026
Peintures

STEFAN KOCH & NATALIA BOLLUCH

30 SEPTEMBRE – 11 OCTOBRE 2026
Peintures Workshop
« Dreambox » Sophrologie & Art

NATALIA KOTLOVA

25 NOVEMBRE – 6 DÉCEMBRE 2026
Peintures

XAVIER HORTALA

28 OCTOBRE – 8 NOVEMBRE 2026
Peintures sur toiles

SYLVIE HAMOU

9 DÉCEMBRE – 20 DÉCEMBRE 2026
Peintures



INFOS PRATIQUES

Des entrées gratuites pour la saison 2026-2027 du Théâtre du Crève-Cœur

La commune d'Anières met désormais gratuitement à disposition de ses habitantes et habitants des entrées pour les spectacles de la saison 2026-2027 du Théâtre du Crève-Cœur. Une nouvelle prestation qui permet de découvrir une programmation riche et variée tout en favorisant l'accès à la culture.

Des billets plein tarif, tarif réduit et tarif étudiant sont proposés, dans la limite des disponibilités. Les personnes intéressées sont invitées à se renseigner auprès de la mairie afin de vérifier la disponibilité des entrées souhaitées.

Toutes les informations pratiques sont disponibles auprès de la mairie. Le programme de la saison est disponible sur le site internet du Théâtre du Crève-Cœur.

Tables et bancs à disposition pour vos manifestations

Vous organisez une fête de quartier, un anniversaire ou une rencontre entre voisins à Anières ? La Commune met à disposition des habitantes et habitants des tables et bancs communaux pour les manifestations organisées sur le territoire communal.

Les demandes peuvent être effectuées directement en ligne au moyen du formulaire disponible sur le site internet de la Commune. Afin de garantir la disponibilité du matériel, il est recommandé d'anticiper sa réservation.

Toutes les informations et le formulaire de demande sont accessibles sur www.anieres.ch

Le Chéquier culture : la culture accessible à toutes et tous

Le Chéquier culture est une mesure financée par la Ville de Genève et les communes partenaires, destinée aux personnes disposant d'un revenu modeste. Il permet de profiter d'un large réseau culturel genevois à prix réduit.

Il se compose de six chèques de CHF 10.-, utilisables individuellement ou cumulés, y compris pour inviter une personne, à condition d'être présent-e.

Qui peut en bénéficier ?

Les personnes âgées de 21 à 64 ans, non étudiantes, domiciliées en Ville de Genève ou dans une commune partenaire, et bénéficiant d'un subside d'assurance-maladie (groupes 1, 2, 3 ou 100 %).

Valables durant l'année en cours, les chèques sont nominatifs, intransmissibles et utilisables directement aux caisses de plus de 60 institutions culturelles partenaires.

Où retirer le Chéquier culture ?

À Anières, auprès de la Mairie, pour les habitantes et habitants de la Commune.

En Ville de Genève, à la Maison des arts du Grütli.

Informations complètes et liste des partenaires sur : www.ville-geneve.ch/chequier-culture



Demandes de subvention à l'achat d'un vélo, électrique ou non

La commune d'Anières offre une subvention de CHF 250.– (vélo courant) ou de CHF 500.– (vélo électrique) aux habitantes et aux habitants d'Anières, âgés de 16 ans au minimum, à l'achat d'un vélo dans le canton de Genève (au maximum 50% du prix d'achat).

- La demande doit concerner un achat fait durant l'année en cours.
- La subvention n'est possible qu'une fois par personne et tous les 5 ans.
- Le véhicule doit avoir été acheté neuf et sur le canton de Genève.
- Le demandeur doit pouvoir présenter une preuve de paiement.
- Il s'engage à ne pas revendre le véhicule dans les 2 ans à compter de la date d'achat.

En cas d'intérêt, la demande peut être effectuée sur le site de la Commune dans la rubrique : Prestations de la Mairie – Subventions.



Conteneurs de déchets verts

La commune d'Anières offre aux habitantes et habitants d'Anières une subvention à l'achat de conteneurs de déchets verts :

- conteneur de 360 l au prix de CHF 90.– (au lieu de CHF 275.–)
- conteneur de 660 l au prix de CHF 180.– (au lieu de CHF 562.–).

Pour toute commande : anieres.ch



Chalet l'Arolle et colonie Les Mélèzes à Morgins : réservez dès maintenant vos séjours !

Envie d'un séjour à la montagne, en famille, entre amis ou dans le cadre d'un camp scolaire ?

La commune d'Anières met à disposition deux lieux d'hébergement chaleureux et parfaitement équipés à Morgins : le Chalet l'Arolle et la colonie Les Mélèzes. Nichées au cœur des Alpes valaisannes, ces deux infrastructures offrent un cadre idéal pour les groupes, avec des espaces spacieux, des équipements adaptés et un accès facilité à de nombreuses activités de plein air, été comme hiver.

Le Chalet l'Arolle est parfait pour des séjours privés ou associatifs, avec tout le confort nécessaire pour accueillir les visiteurs dans un esprit convivial.

La colonie Les Mélèzes, quant à elle, est particulièrement bien pensée pour les camps scolaires ou les groupes plus importants. Elle dispose notamment d'une connexion Wi-Fi et d'espaces collectifs modulables.

Toutes les informations pratiques (capacités, équipements, tarifs, conditions de location, photos) sont disponibles dans les brochures en ligne.

Réservations et renseignements directement sur le site www.anieres.ch ou par téléphone au 022 751 97 24

SERVICE SOCIAL LITTORAL

Un accompagnement de proximité



Le Service social littoral accompagne les habitantes et habitants des communes d'Anières, Collonge-Bellerive, Corsier et Hermance dans leurs démarches sociales et administratives, en proposant un soutien individualisé et confidentiel.

Les assistantes sociales accueillent toute personne confrontée à une difficulté. Leur mission repose sur l'écoute, l'information et l'orientation, ainsi que sur un accompagnement de proximité adapté aux situations personnelles. Les prestations proposées comprennent notamment :

- l'accueil et l'information
- l'orientation vers d'autres institutions et aides existantes
- l'accompagnement social individualisé
- l'aide à la gestion du budget et aux démarches administratives
- le soutien financier

Les consultations ont lieu sur rendez-vous, du lundi au vendredi. Pour les personnes rencontrant des difficultés de déplacement, des visites à domicile peuvent être organisées sur demande.

CHEMIN DU VIEUX-VÉSENAZ 32
1222 VÉSENAZ
TÉL. 022 722 10 20
SOCIAL@COLLONGE-BELLERIVE.CH

HORAIRES D'OUVERTURE :

MARDI, JEUDI ET VENDREDI : 10H30 – 12H00
MERCREDI : 10H30 – 12H00 ET 14H00 – 16H00



AGENDA

SEPTEMBRE



INAUGURATION DU NOUVEAU BÂTIMENT DE L'ÉCOLE

17 SEPTEMBRE

Groupe scolaire

18h00: Flash mob des enfants

18h20: Partie officielle

19h00: Visite de l'école

La cérémonie sera suivie d'une verrée offerte par la Mairie.



VIDE-GRENIERS

19 SEPTEMBRE

Place de la Côte-d'Or

De 10h00 à 15h00

Venez faire quelques affaires et flâner entre les stands. Il y aura une buvette et de la petite restauration sur place.

OCTOBRE

FUN RUN

11 OCTOBRE À 10H00

Départ – Foyer de l'Hospice Général

Course ouverte aux habitantes et aux habitants d'Anières, Corsier et Hermance.

Sur inscription, plus d'informations sur anieres.ch

Course organisée par *Anières Bouge*

DÉCEMBRE



FÊTE DE L'ESCALADE

11 DÉCEMBRE

Groupe scolaire

Cortège et concours de déguisement.

FÊTE DE L'AVENT ÉCOLE D'ANIÈRES

DÉCEMBRE – DATE À DÉFINIR

Groupe scolaire



FÊTE DE LA ST-SYLVESTRE

31 DÉCEMBRE

Groupe scolaire

Le Mérite aniérois évolue : proposez vos candidatures !

Chaque année, la commune d'Anières met à l'honneur celles et ceux qui contribuent au rayonnement de notre village par leur engagement, leurs réalisations ou leurs performances. Qu'il s'agisse d'un exploit sportif, d'un parcours remarquable, d'une action culturelle, sociale, scientifique ou d'un engagement exceptionnel au service de la collectivité, le Mérite aniérois est l'occasion de reconnaître publiquement ces réussites qui font la fierté de notre commune.

Afin de renforcer la transparence et de valoriser davantage cette distinction, un nouveau règlement est actuellement en cours d'adoption. Il précise notamment les critères d'attribution, les catégories de bénéficiaires ainsi que les modalités de candidature et de sélection.

Le Mérite pourra être décerné à une personne, à un groupe, à une équipe sportive, à une association ou à toute autre structure entretenant un lien fort avec Anières et s'étant distinguée dans son domaine.

Vous connaissez une personne ou une organisation qui mérite d'être mise à l'honneur ? N'hésitez pas à proposer une candidature. Les dossiers devront être motivés et accompagnés des éléments permettant d'apprécier les réalisations concernées.

Parce que les talents, les engagements et les réussites aniéroises sont nombreux, nous comptons sur vous pour nous aider à les faire connaître.

Les modalités de candidature et les délais seront prochainement publiés sur le site internet communal.



CONNAISSEZ-VOUS UNE PERSONNE, UNE ÉQUIPE OU UNE
ASSOCIATION QUI FAIT RAYONNER ANIÈRES ?

PENSEZ AU MÉRITE ANIÉROIS !

Déjections équine sur les voies publiques : rappel de la réglementation

La pratique de l'équitation est une activité appréciée sur notre territoire, et la commune d'Anières est heureuse que ses chemins et routes puissent être empruntés par les cavalières et cavaliers de la région.

Cependant, des problèmes récurrents de crottins de cheval non ramassés sur les voies publiques sont signalés de manière régulière, causant des désagréments à l'ensemble des usagères et des usagers.



La Commune souhaite rappeler que le crottin de cheval non ramassé par le cavalier constitue une infraction au Règlement cantonal sur la salubrité et la tranquillité publiques (RSTP, E 4 05.03) du 20 décembre 2017, dont l'article 8 stipule que toute déjection animale, dont la consistance le permet, doit être ramassée au moyen d'un sachet ou d'un autre contenant analogue par la personne sous la surveillance de laquelle l'animal est placé.

À l'image de ce qui est exigé des propriétaires de chiens, il est tout à fait possible pour les cavaliers de transporter le nécessaire au ramassage des déjections de leur monture lors des sorties. Nous sommes conscients que cela représente un effort supplémentaire, mais le non-respect de cette obligation génère des désagréments significatifs pour les autres usagers des voies publiques — piétons, cyclistes, joggers —, sollicite le travail des cantonniers et représente, de surcroît, un risque pour la santé humaine ainsi qu'un risque d'accident aux abords des voies peu éclairées.

Enfin, au-delà de la réglementation cantonale, laisser des déjections sur la voie publique constitue également une infraction à la législation fédérale sur la circulation routière. Les contrevenants s'exposent à des sanctions.

La commune d'Anières remercie l'ensemble des cavalières et cavaliers qui contribuent déjà au respect de ces règles et au bon partage des espaces. Afin de préserver une cohabitation harmonieuse entre toutes et tous, nous encourageons chacune et chacun à adopter ces bonnes pratiques lors des sorties.

Moustique tigre : adoptons les bons réflexes

Présent dans le canton de Genève depuis 2019, le moustique tigre poursuit progressivement son expansion. Afin de limiter sa prolifération et les nuisances pour la population, la participation de toutes et tous est essentielle.

Ce moustique, reconnaissable à ses rayures noires et blanches, se reproduit principalement dans de petites accumulations d'eau stagnante : soucoupes de pots de fleurs, arrosoirs, gouttières ou tout autre récipient pouvant retenir quelques centimètres d'eau.

Si vous pensez avoir identifié un moustique tigre, prenez une photo et

signalez-le aux autorités. Cette démarche permet d'assurer un meilleur suivi de sa présence et d'intervenir dans les espaces publics concernés.

La lutte contre le moustique tigre repose sur l'engagement de chacune et chacun. Adoptons les bons réflexes pour préserver notre cadre de vie.

Quelques gestes simples permettent de réduire les lieux favorables à sa reproduction : vider régulièrement les récipients extérieurs, couvrir les réserves d'eau et traiter les foyers persistants avec un anti-larve biologique à base de BTI, disponible en jardinerie.

Plus d'informations et de conseils pratiques sur le site du Canton :



côtéANIÈRES



  ANIERES.CH

COMMUNE D'ANIÈRES
ROUTE DE LA CÔTE-D'OR 1
1247 ANIÈRES

T +41 22 751 11 45
INFO@ANIERES.CH